

QUE SONT LES NEONICOTINOIDES ?

Les néonicotinoïdes sont une catégorie d'insecticides utilisés dans les cultures maraichères et agricoles.

>> Etymologiquement parlant, néonicotinoïde veut dire « nouvelle substance ressemblant à la nicotine ».

La nicotine est un insecticide puissant. Le tabac, qui en contient, n'est pas parasité par les insectes. La plante repousse elle-même ses prédateurs. Cela a rapidement attiré l'œil des cultivateurs.

La nicotine pure étant interdite dans les cultures, il fallut imiter la molécule, ce que parvint à faire un chercheur japonais en 1985.

Les néonicotinoïdes ne sont pas pulvérisés dans les champs comme la plupart des insecticides.

On entoure la graine de la plante que l'on veut faire pousser avec le produit. Cela crée une croûte protectrice qui diffuse la substance tout le long de la germination.

Ainsi, les animaux qui goûtent à la plante voient leur système nerveux central se désintégrer. Si les ravageurs sont tués, les insectes pollinisateurs comme l'abeille ou le bourdon souffrent aussi.

>> Symptômes : désorientation, reproduction altérée, destruction du système nerveux central

Des études françaises effectuées en 2018 ont montré que les néonicotinoïdes ont également des effets nocifs sur les populations d'oiseaux. En effet, certains oiseaux avalent les graines enrobées d'insecticides.

Ils peuvent aussi être empoisonnés en se nourrissant d'insectes ayant ingéré le produit. C'est donc toute la **chaîne alimentaire** qui est perturbée.

Les **néonicotinoïdes** se répandent dans les **sols**, dans les **rivières**... et arrivent même jusque dans nos **assiettes**. Une étude a révélé que 10.7% des aliments végétaux vendus en France contiennent des traces de plusieurs **néonicotinoïdes**.

Les **dangers** ne sont pas minimes : la présence de ces insecticides dans notre alimentation peut impacter le **développement du cerveau**, augmenter les **troubles de la mémoire** et rendre plus courantes les **malformations congénitales du cœur**.

Parmi tous les **néonicotinoïdes**, trois ont déjà été suspendus en 2013 par la commission européenne. En France, leur utilisation est interdite sur les tournesols depuis 1999 et sur les maïs depuis 2004.

Malgré tout, la majorité de ces **insecticides** sont toujours utilisés régulièrement dans les cultures.